

OPEN LETTER TO THE FRENCH RIDERS from JL Leclerc

The transitional regulation :

- It has been put in place by FEI. It is unacceptable because it cancels all qualifications obtained in 2008. Furthermore it doesn't consider the qualifications obtained at CEN (national rides) level.

Furthermore, this regulation has been published very late without giving NF the possibility to comment on the lacks of this regulation and take measures to adapt their circuit.

- It is true that the countries suffering the most from this transitional regulation are the best organized ones. Those countries including France, are a bit isolated at the international level in order to be heard. Other countries having most of their competitions ran at national level don't have the same problem.

Can we adapt this transitional regulation?

- With the support of the FFE (French NF), I tried to convince the FEI and its endurance committee – I'm making part of the endurance committee – that our proposals to insure a smooth transition were fair. Every attempt was refused for various reasons or pretexts.

- After several phone calls with Ian Williams, I finally met him a few days ago. During our meeting, I explained our views and proposals and it seemed that this time he accepted to consider our view. This week, I confirmed in written our conversation. I ask him to accept the qualifications obtained in 2007 and 2008 at the same level, as well as the CEN qualifications obtained in every country at a similar level.

The referred letter from the FFE helped to establish a more listening attitude. It helped me also in motivating the NF who will, let's hope so, support our action.

- On the 10th of March, FFE is calling a meeting with the Group 1 and Group 2 countries (actually the whole Europe) and the FEI. At the request of FFE, I will explain the defects of this transitional regulation and present the solutions to tackle the problem.

As a conclusion, I just hope that all efforts made the last three weeks will end up with a good transitional regulation, fair for every nation involved in endurance.

Sincerely,
Jean-Louis Leclerc
February 21st

Lettre ouverte de JL Leclerc aux cavaliers français

Le règlement transitoire

- Celui-ci, mis en place par la FEI, est évidemment inacceptable car il remet en cause les qualifications acquises en 2008, et il ne reconnaît pas les qualifications acquises sur les épreuves CEN.

De plus la publication très tardive de ce règlement n'a pas permis aux fédérations d'alerter à temps la FEI sur les défauts de ce règlement, ni de répondre à ses exigences par la mise en place de moyens adaptés.

- Il est vrai que seuls les pays bien organisés utilisant largement le circuit CEI sont les plus pénalisés par ces mesures transitoires. Ces pays dont la France, se retrouvent assez isolés dans le concert international pour faire entendre leurs voix. Les autres pays utilisant surtout des circuits nationaux sont peu pénalisés et ne rencontrent pas de réelles difficultés pour prendre

en compte ces nouvelles dispositions.

Peut-on assouplir le règlement transitoire ?

- Avec le soutien de la FFE, j'ai tenté avec conviction de convaincre la FEI et sa commission endurance, dont je fais pourtant partie, du bienfait de nos propositions qui visaient un passage en douceur du règlement 2008 au règlement 2009 sans léser aucune nation. Chacune de ces tentatives s'est soldée par un échec pour des raisons et prétextes divers et variés.
- La FFE a alors, fort judicieusement, jugé utile d'appuyer mes propos par l'envoi d'une lettre ouverte à la FEI et à diverses nations. Je remercie tout particulièrement Dominique Faye pour cette action forte, son précieux soutien depuis le début et en particulier auprès du secrétaire général de la FEI.
- Après plusieurs entretiens téléphoniques j'ai rencontré Ian Williams il y a quelques jours, et je lui ai fait part de mes propositions qui, cette fois, ont semblé retenir son attention. Cette semaine je lui ai confirmé par courrier l'essentiel de notre conversation. Je lui demande de reconnaître les qualifications CEI obtenues en 2007 et 2008 à un niveau identique, ainsi que les qualifications CEN à un niveau qui reste à définir mais qui doit rester au plus proche des qualifications retenues par chaque pays pendant les deux dernières années. La lettre de la FFE mentionnée ci-dessus a favorisé cette discussion et m'a aidé à motiver les fédérations étrangères concernées qui vont maintenant, on peut l'espérer, intervenir à nos côtés.
- Le 10 mars prochain la FFE organise à Deauville une grande réunion qui rassemblera les nations des groupes I et II de la FEI soit l'Europe toute entière. A la demande de la FFE j'irai exposer devant cette assemblée les difficultés qu'engendre le règlement transitoire dans sa présentation actuelle, et présenter les solutions adéquates indispensables.

J'ose espérer que ces multiples actions déclenchées depuis maintenant trois semaines, renforcées ces derniers jours, et qui auront comme point d'orgue la réunion du 10 mars, aboutiront à un nouveau règlement transitoire qui prendra en compte la plupart de nos propositions pour le plus grand bien de tous dans toutes les nations intéressées par l'endurance.

Bien cordialement
Le 21 février 2009

Jean-Louis Leclerc